Nations Unies E/CN.6/2009/NGO/31

Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2008
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme
Cinquante-troisième session
2-13 mars 2009
Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida

Déclaration présentée par Mujer para la Mujer, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2009/1.

08-65176 (F) 270209 270209

Déclaration*

« L'égalité des rôles entre hommes et femmes, notamment dans les soins à prodiguer dans le contexte du VIH/sida »

La répartition des rôles en fonction du sexe de l'individu a de tout temps été tributaire de facteurs externes, que les sociétés elles-mêmes ont institués. C'est pourquoi, au gré de son évolution, l'être humain induit, à son tour, une évolution de son environnement et des facteurs sociaux que nous venons d'évoquer. C'est pourquoi également, l'attribution de certains rôles dévolus à la femme, simplement parce que « c'est à elle de les assumer » ou parce qu'il en a été ainsi décidé, n'est pas forcément immuable.

Il convient de relever que, de par leur nature, les hommes assument plus facilement certaines tâches tandis que d'autres sont plutôt l'apanage des femmes. Ce constat ne signifie pas pour autant que les rôles ne soient pas interchangeables. Bien au contraire, que l'on soit homme ou femme, l'on se doit de participer à la réalisation de tâches qui, jusqu'ici, étaient considérées comme typiquement masculines ou, au contraire, typiquement féminines.

Il est manifestement nécessaire de privilégier l'éducation pour jeter à bas tout système qui dévaloriserait le travail de la femme et l'exclurait de l'exercice des tâches de son choix que, de par sa seule condition de femme, elle n'aurait pas le droit d'accomplir; ce commentaire vaut également pour les hommes. En effet, des besoins surgissent autour de nous qui nous incitent de plus en plus à remettre en question la répartition des rôles entre les sexes. S'il est fondamental de réaliser l'égalité entre hommes et femmes, cette égalité doit transparaître dans toutes les sphères de la vie de tout être humain et n'en oublier aucun des aspects.

Pour parvenir à l'égalité, il faut plus que des vœux pieux. Il faut avoir la certitude, que l'on soit homme ou femme, que s'acquitter de tâches qui, depuis toujours, étaient réservées à l'autre sexe n'entame en rien l'identité ni ne compromet la personnalité : au contraire, il s'agit d'œuvrer en commun à améliorer la vie de tous, en évitant de réserver certaines obligations exclusivement à l'un des deux sexes – car perpétuer une telle situation ne fait que générer discrimination et injustice.

Les questions liées aux soins et à l'accompagnement des malades sont traditionnellement l'apanage des femmes, qui ont toujours excellé dans ce domaine. De par sa nature, la femme tend à la compassion et à la sensibilité, faisant ainsi preuve d'empathie, ce qui l'incite à s'engager sans réserve et à instaurer ainsi un lien avec le malade ou la personne dont l'état nécessite des soins particuliers.

Le secteur des services infirmiers illustre ce constat : dans ce secteur professionnel, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Face à cette situation, les diverses institutions peuvent intervenir, autant pour susciter des vocations professionnelles chez les hommes que pour révéler dans les programmes

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

d'enseignement à quel point ce travail peut être exigeant et pour indiquer pourquoi donc les femmes ont besoin d'un appui qui leur permette de faire leur travail sans se retrouver montrées du doigt.

S'il est essentiel que les hommes s'engagent dans cette profession, c'est parce que la femme contribue de plus en plus à l'économie familiale et aux besoins du foyer. Il est capital de mieux promouvoir la participation des hommes, en soulignant la raison pour laquelle les femmes sont, dans le monde entier, plus exposées au VIH/sida. Le rôle de l'homme est fondamental pour prévenir cette maladie qui compromet la vie de tant de femmes dans le monde.

Il ne s'agit pas uniquement de contribuer à l'égalité entre hommes et femmes dans le domaine des soins à prodiguer aux personnes vivant avec le VIH, mais également auprès des autorités nationales et des organismes internationaux, qui ont l'obligation d'aborder la question dans le secteur de l'éducation des pays et de diffuser une information complète sur cette maladie, afin d'éviter que les personnes séropositives ne se retrouvent marginalisées ou victimes de discrimination.

Faire évoluer, dans la culture, la manière dont l'homme perçoit la femme, est la clef de l'égalité dans l'assignation des tâches, *a fortiori* dans un domaine aussi complexe et lourd de conséquences pour les malades que celui du VIH/sida. C'est à l'échelle planétaire qu'il faut travailler si l'on veut éliminer la discrimination dans les questions de santé.

Dans le monde, les femmes sont le groupe le plus vulnérable à la maladie – c'est là un fait avéré. Il faut donc travailler avec plus de détermination pour faire évoluer les mentalités, un besoin qui ne relève pas d'une question d'égalité entre les sexes mais de l'humanité et de la solidarité les plus élémentaires.

Cette évolution est un processus lent, qui ne saurait donner rapidement des résultats. Pour réaliser l'égalité entre hommes et femmes dans l'accomplissement des tâches liées au traitement des malades du VIH/sida, il faudra insister sans relâche sur l'éducation afin de se doter des outils nécessaires à une information complète et claire sur la maladie, ainsi que d'en empêcher la propagation, pour que les femmes cessent ainsi d'être le groupe le plus exposé au virus.

Il importe, en conséquence, de réaliser l'égalité dans l'assignation des tâches de ce secteur. C'est là une question d'une importance primordiale pour notre organisation, qui apporte ainsi sa pierre à l'édifice en construction. À nos yeux, l'éducation est un des moyens les plus sûrs d'éviter que l'un des deux sexes ne se retrouve injustement accablé dans ce domaine.